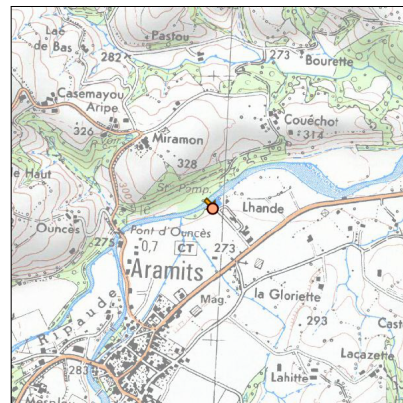
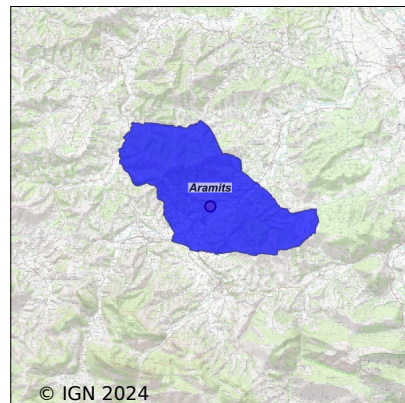


Système d'assainissement 2022

ARAMITS 2

Réseau de type Séparatif



Station : ARAMITS 2

Code Sandre	0564029V002
Nom du maître d'ouvrage	COMMUNE D'ARAMITS
Nom de l'exploitant	-
Date de mise en service	juillet 2005
Date de mise hors service	-
Niveau de traitement	Secondaire bio (Ntk)
Capacité	660 équivalent-habitant
Charge nominale DBO5	40 Kg/j
Charge nominale DCO	80 Kg/j
Charge nominale MES	60 Kg/j
Débit nominal temps sec	100 m3/j
Débit nominal temps pluie	-
Filières EAU	File 1: Prétraitements, Lit bactérien, Filtres plantés
Filières BOUE	
Filières ODEUR	
Coordonnées du point de rejet (Lambert 93)	396 846, 6 232 415 - Coordonnées établies (précision du décimètre)
Milieu récepteur	Rivière - Le Vert

Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Aramits depuis 1964

Raccordements des établissements industriels

FROMAGERIE DU PAYS D'ARAMITS depuis 2001

MATOCQ S.N.C. depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Le réseau de collecte des eaux usées domestiques est majoritairement gravitaire et séparatif. Un lotissement est en unitaire, un déversoir dorage est en place en aval du réseau de celui-ci. Le camping municipal est desservi par le réseau d'assainissement, un poste de relevage est en place recevant aussi les rejets de la maison de retraite. La fromagerie de Baretous, raccordée au réseau d'assainissement, déverse les eaux usées issues de la fabrication de fromage, après transit par un bassin tampon, par l'intermédiaire d'une pompe de relevage. Il existe une convention de déversement entre la fromagerie et la commune.

Le suivi départemental dans le cadre du dispositif connaissance du programme NAIADE a été réalisé en 2022 par le biais d'un bilan de performance sur 24 h en novembre et d'une visite 24 h avec analyse en mai.

Pour le bilan de novembre 2022, le temps est fortement pluvieux avec 35 mm de précipitations sur 24 heures. Il a également plu la veille de la mesure avec 26 mm. Dans ces conditions, des déversements de effluents bruts se sont produits au niveau du déversoir dorage du lotissement « La Thèze ». Le poste de relevage présent au niveau du camping a correctement fonctionné. La charge hydraulique mesurée en entrée station, avec 418 m³/j, représente environ 2800 EH.

En avril 2021, un autre bilan de temps de pluie (16 mm) faisait aussi état de déversements de effluents bruts au niveau du DO du lotissement de Thèze, mais le débit traité par l'installation se limitait à 120 m³/j. En novembre 2019, lors de la mesure de 52 mm sur 24 heures, ce sont plus de 700 m³/j qui étaient admis en traitement (sans déversement en amont). Il est clair que le réseau collecte des eaux pluviales en quantité importante. Le schéma directeur réalisé en 2017 avait déjà mis en évidence cette collecte massive de eaux pluviales, mais la collectivité n'a entrepris aucune démarche pour limiter ce phénomène.

À la suite de la pluie, le ressuyage induit des débits élevés sur plusieurs jours comme en témoigne le bilan de février 2018 qui s'est déroulé par temps sec mais après deux jours de pluie et 35 mm enregistrés. Le débit admis en traitement est alors proche de 160 m³/j (déversoir de stockage inactif).

Pour mémoire, le débit traité par l'installation par temps sec est d'environ 70 m³/j (par exemple en juillet 2020 et mars 2017). En plus des eaux pluviales, le réseau collecte également des eaux claires parasites permanentes dont le débit évolue en fonction de la saison.

Pour le bilan 2022, l'historique des débits horaires met en évidence la collecte importante de eaux claires parasites temporaires et permanentes. Les débits de pointe horaire atteignent 30-35 m³/h au plus fort de l'évènement pluvieux, le débit minimum est mesuré en début d'intervention (temps sec).

Il en résulte que les concentrations de l'effluent brut sont fortement diluées. La charge polluante arrivant en entrée de station correspond à 680 EH. Pour ce bilan, l'activité industrielle de la fromagerie n'est pas négligeable avec 38 m³ de eau potable consommés sur les 24h de notre étude, mais moins importante que pour notre bilan d'avril 2021, pour lequel la seule charge de la fromagerie atteignait 700 EH, plus que le flux domestique.

Les rejets de la fromagerie varient de 10 à 40 m³/j sur l'ensemble de l'année (relevé du compteur de eau) soit près de 40% du flux global de temps sec. La convention de rejet limite pourtant les possibilités de déversements à 18 m³/j

L'été, la fréquentation du camping induit une augmentation des débits à traiter de l'ordre de 10 m³/j.

Les différents bilans réalisés à Aramits montrent que le flux polluant collecté varie surtout en fonction des rejets de la fromagerie, pouvant atteindre régulièrement 1200 à 1300 EH (avril 2021, février 2018 et mars 2017) et de façon exceptionnelle 1800 EH comme en novembre 2019. La part de pollution domestique peut être majorée en été avec les rejets du camping qui ne sont pas négligeables.

Station d'épuration

La station est du type Rhyzopur (combinaison d'un filtre bactérien et de filtres plantés de roseaux).

Les effluents parviennent gravitairement à la station dans un regard de collecte qui est équipé d'une canalisation de by-pass qui peut être active en cas de débits très élevés. Ils sont prétraités par un dégrilleur dont le fonctionnement est automatique, puis comptabilisés dans un canal de mesure de type venturi équipé d'un débitmètre dont la fiabilité est moindre quand les débits sont élevés. Les effluents transitent alors dans une bache de pompage qui alimente le filtre bactérien et dans laquelle une partie des effluents filtrés est récupérée. Cette bache dispose d'un trop plein qui permet de limiter le débit admis sur les filtres plantés de roseaux (3 de 120 m²) qui complètent le traitement.

Les taux de charge de la station sont très fluctuants, tant du point de vue hydraulique (impact de la pluie essentiellement) que du point de vue organique (rejets de la fromagerie, fréquentation du camping, perte de pollution via le déversoir de stockage). Il en résulte que pour les 6 derniers bilans (2017 à 2022) les taux de charge sont

- hydraulique de 65% en juillet 2020 et mars 2017 à 545% en novembre 2019 (90 mm de pluie), la mesure 2022 indique un taux de charge de 387%
- organique : de 100% en novembre 2022 à plus de 200% en mars 2017, la mesure d'avril 2021 indiquant également un taux de charge organique de l'ordre de 200%.

Le fonctionnement de la station est tributaire des charges très élevées qu'elle reçoit. Par exemple, pour le bilan 2019, les débits arrivant en tête de station sont très élevés dépassant largement sa capacité, les ouvrages sont saturés. Le by-pass en tête de station est malgré tout resté inactif, par contre l'ensemble du flux arrivant en tête de station ne peut être traité convenablement. On observe des débordements par le trop-plein de la bache de relevage et par les cheminées de ventilation des filtres plantés.

Afin de protéger les lits de filtration-clarification, un limiteur des durées de pompage est installé, la programmation de ce dernier correspond théoriquement à la capacité hydraulique de la station soit 108 m³/j. On constate toutefois que, pour la visite de novembre 2021, le débit admis sur les filtres plantés de roseaux est inférieur (environ 80 m³/j) à cette consigne alors que le débit entrant est d'environ 140 m³/j. À l'inverse, pour la mesure de novembre 2019, près de 600 m³/j ont transité par les filtres plantés. Pour le bilan 2022, alors que la station reçoit 420 m³/j, le doseur cyclique a permis de réguler le débit sur les filtres plantés de roseaux à 157 m³, 145 % de la capacité nominale des ouvrages.

Les 3 lits plantés de roseaux ont été curés depuis 2021 par la société Véolia (SEDE). Ce curage a été mal réalisé pour le lit 3 qui ne filtre plus.

Les surcharges hydrauliques et organiques couplées à une alimentation parfois aléatoire de l'étage de filtration, contribuent à ce que la qualité du rejet soit fluctuante, de correcte tout au long de l'année y compris l'été avec l'activité du camping, à passable voire mauvaises lorsque la fromagerie rejette au réseau un flux important.

Le rejet est mauvais pour notre visite de mai 2022, alors que la station reçoit des effluents d'aspect laiteux, que le lit 3 ne filtre plus, le 2 est en attente de curage et le 1 en phase de redémarrage après curage. Pour le bilan de novembre 2022, compte tenu du fait que plus de 250 m³ ne sont traités que par le filtre bactérien, la qualité du rejet est également mauvaise.

Habituellement par temps sec, les rendements épuratoires sont supérieurs à 90% sur de nombreux paramètres, la nitrification est poussée ; cependant les flux by-passés en sortie du filtre bactérien ne sont pas pris en compte. Les jours de pluie, un déversement d'effluents non traités se produit abaissant nettement les rendements épuratoires globaux.

Sous produits

La particularité de la station d'épuration d'Aramits consiste en la présence de 3 bassins servant à la fois de clarification des eaux issues du filtre bactérien et de stockage des boues. Leur fonctionnement se fait par alternance hebdomadaire.

2 lits ont été curés dans le courant de l'année 2021, le troisième en 2022 par la société SEDE, filiale de VEOLIA qui exploite la plateforme de compostage de Bonnut, destination finale de ces boues.

Lit N°1 : curé en octobre 2022 avec 33,1 Tonnes de boues évacuées

LIT n°2 curé en juin 2022 avec 6,3 tonnes de MS
 Le lit n°3 : curé en mars 2021.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0564029V001 ARAMITS

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	420 m3/j	418 %			188 m3/j	
DBO5	35 Kg/j	88 %	84 mg/l	97 %	1,1 Kg/j	6 mg/l
DCO	92 Kg/j	115 %	221 mg/l	90 %	9,6 Kg/j	51 mg/l
MES	57 Kg/j		136 mg/l	96 %	2,3 Kg/j	12 mg/l
NGL	6,6 Kg/j		15,8 mg/l	34 %	4,3 Kg/j	23,1 mg/l
NTK	6,6 Kg/j		15,8 mg/l	77 %	1,5 Kg/j	8,2 mg/l
PT	1 Kg/j		2,4 mg/l	-8,7 %	1,1 Kg/j	5,9 mg/l

Problèmes rencontrés en 2022

Problèmes liés...

... à la collecte des effluents	Non
...à l'atteinte des performances européennes	Non
...à l'autosurveillance	Non
...à l'exploitation des ouvrages	Non
...à la production des boues	Non
...à la vétusté	Non
...à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (<http://adour-garonne.eaufrance.fr>).

Accès à la fiche du Portail d'information sur l'assainissement communal : <http://assainissement.developpementdurable.gouv.fr/station.php?code=0564029V002>